

TOURAINES INTER-ÂGE UNIVERSITÉ



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Jeudi 23 novembre 2023, salle C

A 14 H 30, Mme Françoise Parisot-Lavillonnière déclare l'Assemblée générale ouverte. On compte 290 personnes présentes et 182 pouvoirs soit 472 votants. Sur un effectif de 2518 adhérents, le quorum de 252 est donc atteint.

Mme Françoise Parisot-Lavillonnière annonce la présence dans la salle de M. Laurent Raymond, maire de Saint-Avertin, représentant M. Frédéric Augis, président de Tours Métropole Val de Loire, de Mme Frédérique Barbier, adjointe déléguée à la Vie associative de la ville de Tours, représentant M. Emmanuel Denis, maire de Tours. Mais aussi de M. Jean Perthuis, président de la Caisse Tours Val Sud Est du Crédit mutuel, accompagné de deux conseillers, MM. Ardoin et Brouard ainsi que Mme Chapeauteau et M. Lamoureux de France Bénévolat.

LA DÉCLARATION LIMINAIRE

La présidente les remercie tous d'être venus et dans une déclaration liminaire, après avoir tracé l'ordre du jour de l'Assemblée et les huit votes à venir, elle rappelle que TIA a désormais 45 ans d'existence, 2519 adhérents, 240 bénévoles, des activités accessibles à tous, et un triptyque accueillant et dynamique qui constitue l'ADN de l'association : culture, bien-être, convivialité. Elle cite, en guise d'illustration, cette phrase de Henri Matisse : « *On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux !* »

« *Entretenir son corps et son esprit, prendre du plaisir, puiser des ressources dans ce lieu de convivialité, c'est certainement la meilleure façon de rester conscient et engagé, de rester des citoyens accomplis et vigilants afin de prendre pleinement notre place dans ce monde incertain pour y défendre nos valeurs républicaines* » devait-elle conclure en rappelant que les besoins d'agrandissement des locaux avaient été, dans une étude, chiffrés à 3400 m².

Puis elle donnait la parole à Mme Barbier, puis à M. Raymond. Lequel devait affirmer qu'il se tenait toujours aux côtés de TIA, et qu'il allait solliciter la Métropole pour améliorer le site de la Camusière pour répondre aux besoins de l'association. Rappelant au passage que l'évaluation des coûts des salles mises à disposition de TIA depuis deux ans par la ville de Saint-Avertin (14 600 €), équivalait à peu près au montant de la subvention accordée par la Métropole (15 000 €).

LE RAPPORT MORAL

Suivait le rapport moral, présenté par la Présidente et constitué autour des quatre grands axes des orientations stratégiques de TIA : cerner et écouter vos besoins ; améliorer les locaux ; rationaliser et moderniser la gestion de TIA ; développer.

AXE 1/ Après avoir évoqué le problème du rejet par des serveurs de messagerie de 365 convocations à cette Assemblée, problème qui avait été contourné, elle devait en venir au premier axe, insistant notamment sur le confort des salles, l'enrichissement de la bibliothèque par des ouvrages recommandés par les animateurs, l'aménagement d'un 3^e terrain de pétanque et l'option de paiement de l'inscription en trois fois sur Internet (option qui a concerné d'ores et déjà 90 personnes). Et en matière de délocalisation, une diapositive montrait les cinq lieux délocalisés sur la commune de Saint-Avertin concernant quatre activités, essentiellement les activités physiques.

AXE 2/ Pour les locaux, l'essentiel est le remplacement des éclairages classiques par des LED, ainsi que l'aménagement des espaces d'accueil et la mise en place d'une porte coulissante automatique au bâtiment A3.

AXE 3/ En ce qui concerne la gestion de TIA, outre l'évolution du progiciel SIGA, la Présidente revient sur la création du Livret d'accueil du bénévole qui comprend 56 pages et neuf thèmes.

AXE 4/ Sur ce problème du développement de l'association, le constat est que nos locaux ne nous permettent plus de continuer à progresser pour accueillir toutes les demandes. En conséquence, et en lien avec nos partenaires des pouvoirs publics, TIA a réalisé un inventaire de nos besoins, inventaire qui évalue la surface totale nécessaire à 3440 m², soit 4000 m² si compte les circulations (dont une large part mutualisable entre 73 et 83 %) pour un coût estimé à 10 millions d'€ sur la base de 2500 € le m².

LE NOUVEAU LOGO

Puis la Présidente présente à l'Assemblée générale, le nouveau logo de TIA et la nouvelle charte graphique de l'association. Ce logo de couleur prune, mélange de bleu et de rouge, symbole à la fois de sérénité et de dynamisme, rassemble cinq silhouettes (trois femmes et deux hommes) et répond à quelques qualités propres à TIA : indépendance, enracinement, ancrage, fiabilité, luminosité, etc. Ce logo et cette nouvelle charte graphique se déclinent sous de multiples formes, les affiches, le courrier, le site, etc.

Un point était fait également sur les partenariats et la représentation de TIA. L'association siège ainsi au Collège départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), ainsi qu'au comité technique du plan Bien Vieillir de la ville de Tours. Comme elle participe à de nombreux salons et aux AG d'associations comme France Bénévolat.

EN CONCLUSION

Les orientations stratégiques pour l'exercice 2023/2024 tiennent en quatre points.

Porter le projet immobilier ; adapter les locaux ; améliorer la communication interne et externe avec le site et les réseaux sociaux ; ouvrir le catalogue sur de nouvelles activités.

Enfin, la Présidente devait rappeler que TIA recherche toujours des bénévoles pour les Services généraux, pour SIGA, pour le parc informatique et des animateurs.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport présenté par Marie-Claude Boissy, présidente-adjointe, sous forme de graphiques.

LES ADHÉRENTS. Un premier tableau montrait l'évolution du nombre d'adhérents sur les treize dernières années où la chute due aux conséquences sociales de la pandémie en 2020/2021 était nettement marquée jusqu'au redémarrage de l'exercice écoulé où une tendance à la hausse s'amorçait, confirmée par l'exercice en cours où le cap des 2500 adhérents vient d'être dépassé.

Le profil des adhérents de TIA reste stable : 2/3 de femmes, 1/3 d'hommes et une moyenne d'âge en légère augmentation à 72 ans : la tranche d'âge 71/80 restant majoritaire.

Lieux de résidences : Tours d'abord à 32 % (soit 780 inscrits), puis Saint-Avertin à 20 % (487 inscrits).

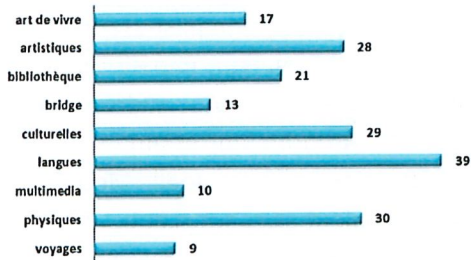
Habitant le reste de la Métropole, 30 % avec 651 inscrits ; puis le département d'Indre-et-Loire avec 469 inscrits et enfin 15 adhérents qui habitent hors du département.

LES ACTEURS de l'association. TIA compte 4 salariés (Audrey Arth au secrétariat, Baptiste Lepsch à la maintenance, Agnès De Amorim et Ratiba Chichery à l'entretien des locaux). On compte aussi 18 prestataires (essentiellement dans le domaine sportif) mais, et ils constituent le poumon de TIA, 237 bénévoles (soit 10 % des adhérents : 135 femmes et 102 hommes) qui ont à cœur de rendre ainsi à TIA ce qu'ils ont reçu de l'association.

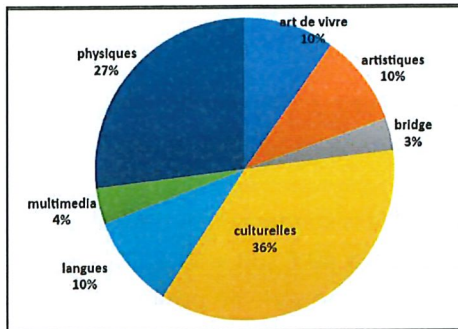
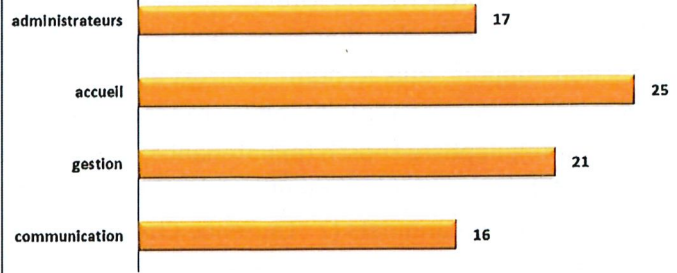
LES BÉNÉVOLES. Suivent trois diapositives détaillant leurs activités soit comme animateurs soit comme gestionnaires (certains pouvant cumuler les deux) et un « camembert » montrant les pourcentages d'inscriptions aux activités. On notera évidemment la forte représentation, du culturel, de l'artistique et des activités physiques dans ces chiffres. En moyenne, un adhérent est inscrit à 2,09 activités.

Etre bénévole à TIA

196 bénévoles animent une activité



79 bénévoles gèrent le fonctionnement



On compte 225 sessions d'activité (unité de cours). Là les langues dominent (49 sessions dont 19 rien qu'en anglais) ; 47 pour les activités physiques (pour 23 disciplines différentes) ; 37 pour l'artistique ; 31 pour l'art de vivre ; 28 pour le culturel ; 25 pour le multimédia ; et 8 pour le bridge.

A noter la réussite exceptionnelle du cours de géopolitique qui comptait dès son ouverture en 2022-23 plus de 200 inscrits.

Marie-Claude Boissy détaillait ensuite les grands rendez-vous de TIA. Les conférences (2 fois par mois), le Trait d'Union, les voyages qui ont repris, l'après-midi dansant à Cangé (200 danseurs), le théâtre (à l'Atrium de Saint-Avertin en 2024), les prix littéraires, les expositions artistiques (regroupant sept techniques) et bien entendu, le grand succès de la fête des 45 ans.

Le vote n°1 : approbation du rapport moral et du rapport d'activité. Approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

En cinq tableaux, Patrick Gigout, le trésorier sortant (il ne se représentait pas à son poste d'administrateur) devait présenter les comptes de résultat de l'exercice 2022/2023.

Les produits. En quelques zooms, il donnait les évolutions significatives pour les produits : le nombre d'adhérents en hausse (+38) ; les droits d'adhésion également en hausse (+ 14.007 €) résultat de l'augmentation de 5 € décidée à l'AG de 2021 ; un panier moyen de 126,4 € ; les subventions de la Métropole (15 K€) et de la ville de Tours (4 K€).

Les charges. En ce qui concerne les charges (316.430 €), elles sont en hausse de 49.258 € mais néanmoins inférieures à la progression prévue au budget. Au nombre des évolutions significatives des charges, on note la maintenance de l'immobilier, le réseau informatique, la hausse du taux horaire des prestataires (de 38 à 40 €), le coût des 45 ans, ainsi que les coûts salariaux (une assistante de direction sur 5 mois, etc). Et enfin le report du démarrage de certains projets.

Soit un résultat positif de 27.228 € avec des recettes meilleures que prévues au budget (+ 6.449 €) et des charges moindres que prévues (20.780 €).

Suivait le rapport des contrôleurs aux comptes, MM. Pascal Favreau et Henri Grillet. Ils déclaraient, après avoir collecté des éléments suffisants, qu'ils n'avaient pas d'observations à formuler et qu'ils attestaient que ces comptes étaient réguliers et sincères.

Vote n°2 : Approbation du rapport financier. Approuvé à l'unanimité.

Vote n°3 : Affectation des résultats. Verser le résultat excédentaire de 27.228 € sur le fonds de réserve. Proposition approuvée à l'unanimité.

Vote n°4 : Donner quitus aux dirigeants sur l'exercice 2022-2023. Approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Présidente présentait la liste des membres du CODIR, du Bureau et des différents postes de Vice-Présidents chargés des domaines. Ainsi que celle des administrateurs (et non administrateurs) en fonction support. Puis le nom des trois administrateurs sortants (Jacques Duverger, Patrick Gigout, Anne-Marie Royer-Lorin). Et enfin rendait hommage aux quatre salariés de TIA : Audrey Arth (assistante), Baptiste Lepsch (maintenance), Ratiba Chichery et Agnès De Amorim (entretien).

Les candidats au renouvellement de leur mandat (3 : Hervé Cannet, Ghislaine Carimalo, Joëlle Mounier) et les nouveaux candidats (2 : Laurence Chalom, Henri Grillet) se présentaient alors sur scène.

Vote n°5 (à bulletin secret). Renouvellement du CA. Résultat annoncé en fin de séance.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Trois tableaux présentés par Patrick Gigout pour l'exercice 2023-2024.

Les hypothèses : 2500 adhérents (+ 98) ; panier moyen : 129,3 € (+ 3 € soit 2,3 %) ; stabilité des droits d'adhésion; hausse des cotisations (+ 3 %) ; maintien des subventions de la Métropole et de Tours ; reprise de deux provisions.

Les charges : 337.134 € (+ 56.704 €) liés notamment aux coûts salariaux (assistante à plein temps), aux achats de livres à la bibliothèque, au taux horaire des prestataires (de 38 à 40 € soit + 11.800 €), à la hausse de la dotation aux VP pour animation (de 30 à 35 €) mais surtout à une série de projets dont le montant est évalué à 42.000 €.

Au nombre de ces projets : le passage en éclairage LED, la refonte du site Internet, les prises informatiques, l'informatisation de la bibliothèque, l'aménagement de l'accueil, et des écrans d'accueil. Le budget est en équilibre.

Vote n°6 : approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2023-2024. Approuvé à l'unanimité.

MONTANTS DES DROITS D'ADHÉSION

Vote n°7 : Maintien des droits d'adhésion pour la saison 2024-2025 : adhérents : 55€ ; bénévoles : 42€. Proposition approuvée à l'unanimité (moins une abstention).

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Deux candidats : Pascal Favreau (renouvellement) ; François Reboul.

Votes n°8 (à main levée) : Pascal Favreau : unanimité ; François Reboul : unanimité.

Le responsable des Services généraux donnait les résultats, après dépouillement, des élections au Conseil d'administration. Tous les candidats étaient déclarés élus obtenant sur 457 votants des scores évoluant entre 455 et 457 voix. A 16 h, la Présidente remerciait l'assistance et invitait les présents au traditionnel pot de l'amitié.

La Présidente :
Françoise Parisot-Lavillonnière

Les secrétaires de séance :
Joëlle Mounier et Hervé Cannet

